

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Abbé ANTOINE

Le problème social (suite)

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1911, tome 13, p. 65-68

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

# Le Problème Social

(Suite.)

L'œuvre à accomplir ne consiste donc pas à remplacer les sociétés ; il faut les restaurer. Sans doute, on peut provisoirement chercher les moyens de suppléer à l'action des sociétés qui ne s'exerce plus suffisamment, mais ce sera toujours un élément secondaire, insuffisant ; ce sont là des palliatifs, ce ne sont pas des remèdes, ils arrêteront peut-être le progrès du mal individuel, mais ils ne rendront pas la santé à la société. Ce ne sont pas des œuvres sociales proprement dites.

Je vous parlais, Mesdames et Messieurs, dans la seconde partie de cette conférence, des rapports qui existent entre la science sociale et les sciences subordonnées, entre la question sociale intégrale et les questions sociales particulières : question juridique, question économique et question ouvrière ; et maintenant portons nos regards plus haut, vers les régions divines et cherchons les rapports qui unissent la question sociale à la religion.

Vous connaissez la célèbre formule, tant de fois répétée par le regretté Ferdinand Brunetière : « La question sociale est une question morale, la question morale est une question religieuse, donc la question sociale est une question religieuse. »

La question sociale est une question morale, — et pourquoi cela ? La question sociale est naturellement une question morale, parce que les hommes qui vivent en société doivent pratiquer les actes de plusieurs vertus ; ne doivent-ils pas notamment subordonner leurs

intérêts particuliers au bien commun de la société et c'est là de l'abnégation. Il n'y a pas de société possible, pas de vie sociale compréhensible, que ce soit dans les petites sociétés ou dans les grandes, dans les familles ou corporations, si les volontés de tous ne sont pas subordonnées à une volonté directrice, et soumises à une règle commune, s'il n'y a pas tendance vers un but commun, union d'efforts ; mais tout cela n'est-ce pas la vertu d'obéissance ? Que vous obéissiez à la loi ou aux supérieurs, il faudra toujours plier votre volonté à une volonté supérieure.

Ce serait un sophisme plaisant que de prétendre que lorsqu'on fait sa volonté on obéit à soi-même.

Donc, impossible de séparer la question sociale de la question morale, parce qu'il est impossible de séparer la société de la pratique des vertus qui appartiennent à l'ordre moral.

D'autre part, la morale sans la religion est un édifice sans fondement, car enfin, pour ne pas faire une dissertation trop longue, la morale doit être vraiment efficace ; pour être une règle de conduite, elle doit être un impératif absolu, et donc se rattacher à Dieu, seul absolu existant.

C'est ainsi que la question sociale est intimement rattachée à la religion. En employant cette formule « question sociale » et « question religieuse », je n'ai pas besoin de faire remarquer que la question sociale n'est pas une question uniquement religieuse. Elle l'est nécessairement, c'est évident ; mais comme le disait Pie X dans sa dernière lettre, il ne suffit pas d'être saint pour obtenir tout ce à quoi l'on a droit. Celui qui soutiendra de la question sociale est exclusivement une question religieuse commettra une erreur fondamentale.

Or, lorsque je dis « question religieuse », je n'entends

pas cette conception abominable de la religion-chien de garde ou de la religion-gendarme, comme si l'Eglise avait pour mission de veiller sur les coffres-forts et les garde-manger ! conception de la religion très fréquente en 1830 et très répandue sous le second Empire.

Hélas ! Il faut l'avouer, c'est à cela pourtant, à cette triste conception que se réduisait, pour la plupart des hommes du XIX<sup>me</sup> siècle — je dis de ceux-là même, qui se regardaient comme des lettrés — l'autorité de la religion. Ils n'y voyaient que le côté utilitaire, j'ajouterai même : le côté faussement utilitaire.

La bourgeoisie sentait le besoin d'avoir entre le peuple et elle, entre les convoitises d'en bas et les jouissances d'en haut quelqu'un qui prêchât aux masses la patience et la résignation, une voix qui durant ses fêtes et ses plaisirs criât aux misérables « tenez-vous tranquilles, regardez jouir les autres, vous aurez votre récompense ailleurs ! » Nous croyions bonnement que c'était pour cela que la religion méritait de vivre.

Le calcul de notre génération était sage ; c'était de bonne politique. L'erreur, la naïve erreur était de croire que l'Eglise dût toujours se prêter à ce jeu. »

Eh bien, qui parle ainsi ? C'est un de ceux qui s'étaient fait, malgré tout leur talent, cette étroite idée du rôle de l'Eglise, un économiste catholique qui, après avoir fait l'aveu de son péché, ajoutait : « Ce n'est pourtant pas pour cela que le Verbe s'est fait chair et que Pierre de Galilée et Paul de Tarse ont porté l'Evangile aux nations » ; celui qui parlait ainsi, c'est M. Anatole Leroy-Beaulieu, l'économiste catholique, frère de M. Paul Leroy-Beaulieu.

Eh bien, nous écartons résolument, et d'une manière définitive, cette conception odieuse et mesquine de la religion. Pas un catholique n'oserait affirmer

aujourd'hui que c'est là le rôle qu'il attend de l'Eglise dans la question sociale.

Ce rôle quel est-il ?

Disons-nous que seule, l'Eglise va s'asseoir auprès des grabats, sécher les larmes et consoler les infortunés, les berçant de sa divine chanson qui endort toutes les douleurs ? Il en est parmi ses enfants qui voudraient réduire l'Eglise à ce rôle, sublime mais incomplet, et c'est en même temps ce dont l'accusent, aujourd'hui, ses plus farouches adversaires, pour montrer au peuple son impuissance.

Aux uns et aux autres, il faut dire l'intégrale vérité.

Eh bien, oui, l'Eglise va dans les mansardes et rencontrant les misérables, elle leur présente un crucifix pour arrêter sur les lèvres le cri du désespoir et mettre dans leur cœur la résignation et le calme.

Oui, l'Eglise a pour ce rude ministère des légions de religieux et de religieuses, mais là ne s'arrête pas la mission que son divin Fondateur lui a confiée. Il ne lui a pas dit « allez, consolez toutes les nations » ; et c'est une amère dérision de ne vouloir donner que des moribonds à consoler et des cadavres à ensevelir à celle qui a reçu le pouvoir de donner et de répandre sur les peuples une « vie plus abondante. »

Non, l'Eglise qui procède à la réforme sociale, ce n'est pas, si vous acceptez cette expression, l'Eglise consolante, ce n'est pas cette Eglise dont parle Léon XIII lorsqu'il disait « qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Eglise, il était impossible de trouver à la question sociale une solution efficace. »

(A suivre.)

Abbé ANTOINE.